

INVESTIR DANS LES INGÉNIEURS DE DEMAIN



RAPPORT ANNUEL
2015 / 2016

FO
IQ **FONDATION**
de l'Ordre des ingénieurs
du Québec

MISSION

Fondée en 2010, la Fondation de l'Ordre des ingénieurs est un organisme charitable dont la mission est de promouvoir les études dans le domaine de l'ingénierie, de contribuer à son enseignement et à son développement en octroyant des bourses aux niveaux collégial et universitaire et en encourageant la relève, faisant progresser la formation, participant à l'avancement de la profession dans une perspective de contribution à la société, à l'environnement et autres.

ACTION

Depuis sa création et ce grâce à la générosité de donateurs, la Fondation a offert près d'un demi-million de dollars en bourses d'études à des étudiants qui aspirent faire carrière en génie. Ainsi, le programme de bourses contribue à l'avancement de l'éducation et encourage la réussite scolaire, personnelle et sociale.

SANS VOUS, NOUS NE POURRIONS EXISTER !

En tant que donateurs, bénévoles et partenaires, vos contributions sont des investissements dans les ingénieurs de demain et un incitatif pour ces derniers à poursuivre dans cette voie.

Les **Bourses de l'Avenir** s'adressent aux élèves de niveau collégial selon certains critères dont :

- excellence du dossier académique;
- qualité de l'essai «La contribution de l'ingénieur dans la société»;
- leadership, implication scolaire et parascolaire, engagement communautaire, bénévolat, etc.

L'attribution des **Bourses de la Relève** aux étudiants de niveau universitaire et postuniversitaire tient compte de certains critères comme :

- excellence du dossier académique;
- qualité du texte et de la présentation;
- professionnalisme (valeurs personnelles démontrées dans le cadre du projet présenté; intégrité, respect de l'autre, etc.);
- leadership, implication scolaire et parascolaire, et engagement communautaire, bénévolat.



MOT DE LA PRÉSIDENTE



D'entrée de jeu, je remercie mes collègues membres de l'Ordre qui ont versé la cotisation volontaire lors du renouvellement de leur inscription annuelle. Je souligne également l'excellence du travail des membres bénévoles du Conseil d'administration

et du comité d'attribution des bourses, et je les remercie sincèrement de leur engagement. Sans ces donateurs et partenaires qui croient à la nécessité de supporter le révèle en génie, la Fondation n'existerait pas.

Le monde et la pratique du génie se transforment. Notre mission est de contribuer à assurer une relève prête à trouver les meilleures solutions aux problèmes de demain, à travailler en équipes multidisciplinaires, à faire preuve d'innovation et d'entrepreneuriat.

PROGRAMME DE BOURSES

Le programme de bourse de la Fondation a été créé avec en tête l'objectif d'encourager les jeunes à choisir le génie. Avec quelques 127 candidatures reçues, représentant une augmentation de 165 % sur l'année précédente, on peut affirmer qu'il suscite de plus en plus d'intérêt. C'est ainsi que 135 000 \$ ont été octroyés cette année afin de soutenir les espoirs les plus prometteurs.

Des améliorations aux critères et au processus d'évaluation ont été proposées par le comité d'attribution des bourses. Également, dès 2016-2017, la Fondation gèrera les bourses qui relevaient précédemment de l'Ordre. Les membres du Conseil d'administration ont aussi examiné la possibilité d'offrir un soutien financier aux réfugiés ingénieurs ou étudiants en génie, inscrits dans une université.

GOVERNANCE ET GESTION

Afin d'assurer le plein développement de la Fondation, une directrice s'est jointe à l'organisation en janvier dernier. Forte d'une expérience de plus de vingt ans en gestion philanthropique, en communication et en journalisme, elle mettra à profit son expérience, ses connaissances et son vaste réseau de contacts en soutien à la mission de la Fondation.

Le Conseil d'administration a poursuivi sa planification stratégique tout en menant une réflexion sur sa gouvernance et sur les responsabilités et le mandat des administrateurs. Un Manuel de l'administrateur est en préparation et le mécanisme d'élection des membres du Conseil est en cours d'amélioration.

RELATIONS PUBLIQUES

La Fondation a tenu un kiosque au dernier Colloque de l'Ordre des ingénieurs du Québec, ce qui a permis d'engager la conversation avec des ingénieurs présents et de les sensibiliser à la mission de la Fondation.

La campagne d'affichage dans les collèges et les universités, les publicités dans les publications étudiantes et sur le site web sont autant de moyens de sensibiliser les étudiants au programme de bourses et de générer les inscriptions.

La prochaine année permettra de poursuivre le travail amorcé et de continuer à informer les collègues ingénieurs sur l'importance d'investir dans leur relève et, par le fait même, de contribuer à la Fondation. D'autres initiatives sont à l'étude pour maximiser la présence de la Fondation dans les médias, dynamiser le marketing du programme de bourses et bâtir un programme de collecte de fonds.

En terminant, je tiens à mentionner le support dévoué du personnel de l'Ordre.

Merci de croire en notre mission et d'y contribuer.

Louise Aultetto, ing.

Présidente du Conseil

CAMPAGNE ANNUELLE AUPRÈS DES INGÉNIEURS ET ENTREPRISES

Fidèles et solidaires à la cause, 26 % des ingénieurs membres de l'Ordre ont témoigné leur appui et leur intérêt à soutenir la relève en génie en acceptant de faire un don à la Fondation via leur cotisation annuelle.

Ainsi, 346 468 \$ ont été recueillis. C'est par vos dons que vous inspirez la prochaine génération d'ingénieur et les décideurs de demain. Merci!



TABLEAU D'HONNEUR CUMULATIF DES DONATEURS

**MERCI À CES
PARTENAIRES
DE GÉNIE!**

PLATINE - 10 000 \$ À 24 999 \$

Bombardier Inc.
Kiewit

OR - 5 000 \$ À 9 999 \$

ÉTS - École de Technologie
Supérieure
Polytechnique Montréal
PricewaterhouseCoopers

AGENT - 2000 \$ À 4999 \$

Bernard Lamarre
Sogemec Assurances

BRONZE - 500\$ À 1999 \$

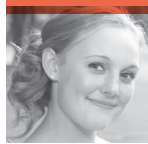
CGI
Yvan Asselin, ing.
Claude Bélanger, ing.
Paul Bourque, ing.
Yves Cadotte, ing.
Mélanie Côté, ing.
Bernard Delisle, ing.
Jean Desrosiers, ing.
Yves Fallu, ing.
Luc Garant, ing.
Gilles Migneault, ing.
Jacques Monier, ing.
Pierre Sauvé, ing.

L'IMPACT DE VOS DONs

CETTE ANNÉE, **135 000 \$** ONT ÉTÉ REMIS EN BOURSES À DES ÉTUDIANTS DES NIVEAUX COLLÉGIAL ET UNIVERSITAIRE.

CES LAURÉATS VOUS DISENT MERCI.

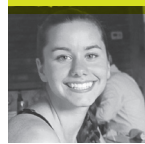
BOURSE COLLÉGIAL : 2 000 \$



Sophie-Rose
Beaulieu-Patry
Collège André-Grasset



Camille Blanchet
Cégep Édouard-Montpetit



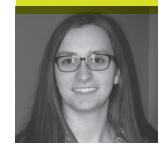
Pauline Camus
Collège André-Grasset



Catherine Dumas
Collège André-Grasset



Amaryllis Duval
Cégep Beauce-Appalaches



Geneviève Egesborg
Cégep Marie-Victorin



Maude Gamache
Cégep de Saint-Hyacinthe



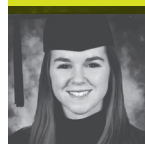
Gregory Giard
Cégep Gérard-Godin



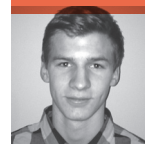
Mathieu Giroux-Huppé
Collège de Maisonneuve



Alexandre Lamaute
Collège Jean-de-Brebeuf



Catherine Landry
Collège John Abbott



Pierre-Nicolas Stock
Collège international
Sainte-Anne

BOURSE UNIVERSITAIRE : 3 000 \$



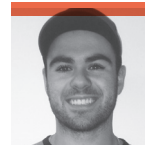
Marc-Antoine
Beaudoin
Université de Sherbrooke



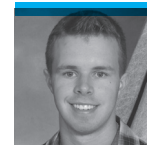
Chloé
Beaudry-Forgues
Polytechnique Montréal



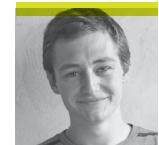
Renée-Anne Bédard
Université Laval



Yohan Bergeron
Université du Québec à
Chicoutimi



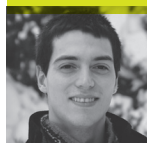
Francis Bernier
Université Laval



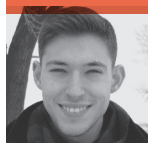
Olivier Bernier
Université Laval



Maximilien Bisson
École de technologie
supérieure



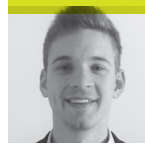
Pascal Boisvert
Polytechnique Montréal



Philippe
Bourbeau-Allard
Polytechnique Montréal



Gabriel Brassard
Polytechnique Montréal



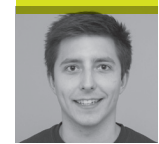
Frédéric Brunet
École de technologie
supérieure



Bao Chau Bui
Université McGill



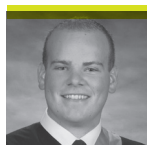
Ève-Line Cadotte
École de technologie
supérieure



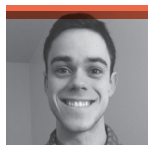
Gabriel Courtemanche
Université de Sherbrooke



Caroline Dallain
Université du Québec à
Rimouski



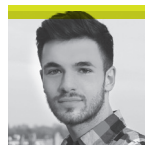
Francis Desaulniers
Université Laval



Maxim Fortin
Université du Québec à
Chicoutimi



Joël Gagnon
École de technologie
supérieure



Olivier Gougeon
Polytechnique Montréal



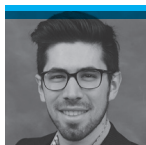
Camille Hamelin
Polytechnique Montréal



Marc-André Kyer
École de technologie
supérieure



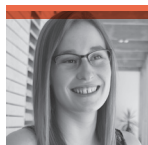
Mathieu Laprise
Polytechnique Montréal



Jérôme Lavolette
Polytechnique Montréal



Thomas Michael Layer
École de technologie
supérieure



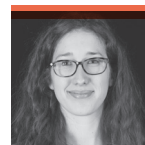
Rosalie Lévesque
Université du Québec en
Abitibi-Témiscamingue



David Longtin
Université Laval



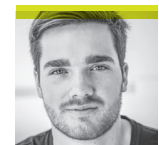
Jessy Mathault
Université Laval



Elise Ménard
Polytechnique Montréal



Charles-Élie Mercier
Université Laval



Étienne Nadeau
Université de Sherbrooke



Justine
Nadeau-Routhier
Université de Sherbrooke



Jordan Ouellet
École de technologie
supérieure



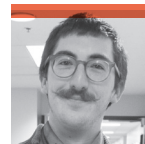
Jean-Christophe
Paquette
Université de Sherbrooke



Olivier Potvin
Université Laval



Jennifer Sernuck
Polytechnique Montréal



Joël Simoneau
Université de Sherbrooke



Justine Sirois
Université de Sherbrooke

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Organisme charitable, la Fondation est administrée par un Conseil d'administration indépendant formé de huit personnes. Depuis janvier, une directrice en assure la permanence secondée par une adjointe à temps partiel. Au 31 mars 2016, la composition du Conseil était la suivante :



PRÉSIDENTE
Louise Millette, ing.,
Directrice
de département
Polytechnique
de Montréal



VICE-PRÉSIDENT
Stéphane Bilodeau,
ing., FIC,
Président
Groupe Énerstat



**SECRÉTAIRE-
TRÉSORIER**
Chantal Michaud, ing.,
Directeur général
Ordre des ingénieurs
du Québec

ADMINISTRATEURS / ADMINISTRATRICES



Isabelle
Desjardins-David, ing.,
Ingénieure en
prévention-inspection



Zaki Ghavitian,
ing., FIC,
Retraité



**Sophie Larivière-
Mantha, ing.,**
Chef de service
Génie-Biomédical
CIUSSS



Michel Paradis, ing.,
Responsable
Secteurs enrobés
Ministère des Trans-
ports du Québec



Louise Quesnel,
ing., FIC,
Retraîtée



DIRECTRICE
Claudia Couture

COMITÉ D'ATTRIBUTION DES BOURSES

Le Comité des Bourses a la responsabilité de veiller à ce que les fonds disponibles soient utilisés judicieusement selon certains critères et attribués aux étudiants qui se qualifient. Son mandat consiste à procéder à l'évaluation des dossiers soumis et de faire des recommandations au Conseil d'administration quant à leur attribution.

Chaque dossier reçu est traité en toute confidentialité. Les pièces soumises pour fins d'analyses sont détruites selon les règles légales en vigueur.

Stéphane Bilodeau, ing., coordonnateur
Lise Dubé
Amar Khaled, ing.
Catherine Lavoie, ing.

Michel Paradis, ing.
Éric Potvin, ing.
Michel Pouliot, ing.
Yves Van Hoenacker, ing.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

AUX ADMINISTRATEURS DE LA FONDATION DE L'ORDRE DES INGÉNIEURS DU QUÉBEC

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Fondation de l'Ordre des ingénieurs du Québec, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2016 et les états de l'évolution de l'actif net, des résultats et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes constituées d'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION POUR LES ÉTATS FINANCIERS

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

RESPONSABILITÉ DE L'AUDITEUR

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

OPINION

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation de l'Ordre des ingénieurs du Québec au 31 mars 2016, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.*¹

1. CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A128779

SITUATION FINANCIÈRE
Au 31 mars 2016

2016-03-31
\$

2015-03-31
\$

ACTIF

Court terme

Encaisse	335 897	180 123
Frais payés d'avance	1 479	992
Débiteurs	75	69
Sommes à recevoir de l'Ordre des ingénieurs du Québec	304 409	318 312
	641 860	499 496

Long terme

Immobilisations corporelles (note 3)	2 798	-
Actifs incorporels (note 3)	-	2 173
	644 658	501 669

PASSIF

Court terme

Compte fournisseurs et charges à payer	34 179	28 500
	34 179	28 500

ACTIF NET

Investi en actifs incorporels	2 798	2 173
Non affecté	607 681	470 996
	610 479	473 169
	644 658	501 669

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Louise Millette, ing.

Louise Millette, ing.
Présidente

Chantal Michaud

Chantal Michaud, ing.
Secrétaire-trésorier

RÉSULTATS
Pour l'exercice clos le 31 mars 2016

2016-03-31
\$

2015-03-31
\$

PRODUITS

Apports		
Dons de particuliers	342 843	347 987
Dons d'entreprises	3 625	3 575
Produits nets de placements	1 016	1 115
Revenus divers	-	140
	347 484	352 817

CHARGES

Programme de bourses (Annexe A)	156 628	114 616
Frais de financement (Annexe B)	35 369	29 875
Frais administratifs (Annexe C)	18 177	16 293
	210 174	160 784
Excédent des produits sur les charges de l'exercice	137 310	192 033

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
Pour l'exercice clos le 31 mars 2016

2016-03-31

2015-03-31

	Non affectés \$	Investi en immobilisations corporelles et actifs incorporels \$	Total \$	Total \$
Solde à l'ouverture de l'exercice	470 996	2 173	473 169	281 136
Acquisition d'immobilisations	(3 198)	3 198	-	-
Excédent des produits sur les charges	139 883	(2 573)	137 310	192 033
Solde à la clôture de l'exercice	607 681	2 798	610 479	473 169

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

Excédent des produits sur les charges	137 310	192 033
Ajustements pour		
Amortissement des immobilisations corporelles	400	-
Amortissement des actifs incorporels	2 173	15 349
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Augmentation des sommes à recevoir de l'Ordre des ingénieurs du Québec	13 903	(121 433)
Diminution (augmentation) des débiteurs	(6)	-
Diminution (augmentation) des frais payés d'avance	(487)	(992)
Augmentation des comptes fournisseurs et charges à payer	5 679	3 750
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	158 972	88 707

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Acquisition d'immobilisations corporelles	(3 198)	-
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(3 198)	-
Variation nette de l'encaisse au cours de l'exercice	155 774	88 707
Encaisse à l'ouverture de l'exercice	180 123	91 416
Encaisse à la clôture de l'exercice	335 897	180 123

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

NOTES ANNEXES AU 31 MARS 2016

1. STATUTS ET MISSION DE LA FONDATION

La Fondation de l'Ordre des ingénieurs du Québec (ci-après, la «Fondation»), constituée le 10 septembre 2010 en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec a pour mission de promouvoir les études dans le domaine de l'ingénierie et de contribuer à l'enseignement et au développement de l'expertise en génie. La Fondation est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

a) Base de présentation

Les états financiers de la Fondation sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

b) Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de la Fondation doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la Fondation pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

c) Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de la Fondation sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents. Les coûts de transaction relatifs aux actifs et aux passifs financiers qui seront évalués ultérieurement à la juste valeur sont comptabilisés aux résultats au cours de l'exercice où ils sont engagés.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de la Fondation sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

La Fondation détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation de ses actifs financiers. Dans l'affirmative et si la Fondation détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

d) Constatation des produits

Apports

La Fondation applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Produits nets de placements

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction et les produits qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les produits nets de placements sont constitués des produits d'intérêts provenant de l'encaisse.

e) Apports reçus sous forme de fournitures et de services

La Fondation peut constater les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la Fondation aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

f) Ventilation des charges

La Fondation exerce trois types de fonctions, à savoir le programme de bourses, les frais de financement et les frais administratifs. Le coût de chacune de ces fonctions se compose des frais de personnel, des frais de communications et d'autres charges directement rattachées à la fonction.

g) Immobilisations corporelles et actifs incorporels

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels acquis sont comptabilisés au coût.

Amortissement

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels sont amortis en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire au taux annuel de 25 %.

Réduction de valeur

Lorsque la Fondation constate qu'une immobilisation corporelle ou qu'un actif incorporel n'a plus aucun potentiel de service à long terme, l'excédent de la valeur comptable nette de l'actif sur sa valeur résiduelle est comptabilisé en charges à l'état des résultats.

3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2016-03-31		2015-03-31	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Équipement informatique	3 198	400	2 798	-

4. ACTIFS INCORPORELS

	2016-03-31		2015-03-31	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Logiciels d'application	67 684	67 684	-	2 173

5. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques financiers

Les principaux risques financiers auxquels la Fondation est exposée sont détaillés ci-après.

Risque de crédit

La Fondation est exposée au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

Le risque de crédit relatif à l'encaisse est considéré comme négligeable puisqu'il est détenu dans une institution financière reconnue dont la notation externe de crédit est de bonne qualité. Le risque de crédit relatif aux sommes à recevoir de l'Ordre des ingénieurs du Québec est également négligeable puisqu'il s'agit de sommes à recevoir d'un organisme apparenté.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de la Fondation est le risque qu'elle éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. La Fondation est donc exposée au risque de liquidité relativement aux comptes fournisseurs et charges à payer comptabilisés à l'état de la situation financière.

6. VALEUR COMPTABLE DES ACTIFS FINANCIERS PAR CATÉGORIE

Les actifs financiers de la Fondation, totalisant 640 381 \$ (498 504 \$ au 31 mars 2015), ont tous été classés dans la catégorie actifs financiers évalués au coût après amortissement.

7. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

L'Ordre des ingénieurs du Québec (ci-après l'«Ordre») exerce une influence notable sur la Fondation puisque les membres élus du Conseil d'administration de l'Ordre nomment les membres du Conseil d'administration de la Fondation. Trois membres du Conseil d'administration de l'Ordre ainsi qu'un permanent siègent au Conseil d'administration de la Fondation, qui compte huit administrateurs. L'Ordre est constitué en vertu de la Loi sur les ingénieurs (Québec), est régi par le Code des professions et est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Il a comme objectif principal d'assurer la protection du public, notamment en contrôlant l'exercice de la profession d'ingénieur.

L'Ordre fournit des locaux et un soutien administratif à la Fondation sans recevoir de contrepartie en échange. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur de ces services, ceux-ci ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

Des opérations courantes ont eu lieu entre la Fondation et l'Ordre pour un montant total de 26 178 \$ représentant des salaires pour chacun des deux exercices. De plus, l'Ordre agit à titre d'intermédiaire entre les donateurs et la Fondation, principalement pour les dons effectués par ses membres à la Fondation lors du paiement de leur cotisation annuelle. À ce titre, un montant de 305 409 \$ est à recevoir de l'Ordre au 31 mars 2016 (318 312 \$ au 31 mars 2015).

ANNEXE A - VENTILATION DES FRAIS RELIÉS AU PROGRAMME DE BOURSES

Salaires et charges sociales	17 831	10 470
Bourses accordées	135 000	81 000
Dons à un organisme de charité	-	4 000
Frais d'événements	1 111	3 417
Frais de communications	1 687	14 237
Entretien annuel du logiciel de dons	599	599
Amortissement des immobilisations corporelles	400	-
Amortissement des actifs incorporels	-	893
	156 628	114 616

ANNEXE B - VENTILATION DES FRAIS D'ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Salaires et charges sociales	22 291	13 090
Frais de perception des dons	6 750	44
Frais de communications	3 556	1 686
Entretien annuel du logiciel de dons	599	599
Amortissement des actifs incorporels	2 173	14 456
	35 369	29 875

ANNEXE C - VENTILATION DES FRAIS ADMINISTRATIFS

Salaires et charges sociales	4 525	2 618
Honoraires	9 717	11 093
Conseil d'administration	1 733	299
Taxes foncières	197	34
Frais de communications	340	1 929
Assurances	1 190	198
Frais bancaires	475	122
	18 177	16 293

POURQUOI FAIRE UN DON À LA FONDATION DE L'ORDRE ?

- **POUR INVESTIR** dans les talents et l'avenir de la profession d'ingénieur.
- **POUR METTRE EN LUMIÈRE** la valeur et le rôle essentiel des ingénieurs dans le développement de notre société à tous les niveaux.
- **POUR S'ASSOCIER** à une profession dynamique qui compte quelque 61 500 professionnels au Québec.





Fondation de l'Ordre des ingénieurs du Québec

Gare Windsor, bureau 350
1100, avenue des Canadiens-de-Montréal
Montréal, Québec H3B 2S2

foiq.qc.ca

Coordination et rédaction : Claudia Couture

Révision : Isabelle Côté

Conception graphique : Raymond Deblois

Dans le présent document, le genre masculin est utilisé
au sens neutre et désigne les femmes autant que les
hommes.

No. d'organisme de bienfaisance: 810871665 RR 0001